



PROJET ASSOCIATIF

Association Les Capucins

2020 - 2024

SOMMAIRE

Préambule	5
Historique	6
Finalités	8
Missions	9
Valeurs	10
Membres	11
Orientations stratégiques	12
Conclusion	14

Glossaire

Préambule

Les activités de l'association sont mises en œuvre dans un contexte sanitaire et medico social contraint. Dans l'objectif de la réponse aux besoins, nous nous devons de réunir les conditions permettant de s'assurer :

- de la continuité des missions et des actions déployées,
- de la permanence de la Gouvernance et de la Dirigeance.

L'élaboration du projet associatif s'inscrit dans cette démarche et permet :

- de donner une impulsion stratégique et politique au-delà de la seule gestion des établissements de l'association qui demeure l'axe majeur au service du projet associatif plus large et plus englobant ;
- d'inscrire l'association et les activités déployées dans la durée ;
- de renforcer l'autonomie de l'association en maintenant des relations d'interdépendance avec les partenaires institutionnels et opérationnels ;
- de s'ouvrir encore plus sur l'environnement sanitaire et médico-social.

Le projet associatif permet :

- d'avoir un fil conducteur pour les années à venir,
- de définir un cadre et des orientations dans lesquelles s'inscrivent les activités développées et la gouvernance de l'association.

Historique

Dans les années 1970, la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des Travailleurs Salariés a souhaité développer la prise en charge rééducative des personnes âgées ainsi que leur accueil en structure médicalisée, si le retour à domicile s'avérait impossible.

Sur les Pays de la Loire, ce projet a été porté par la CRAM (Caisse Régionale d'Assurance Maladie des Pays de la Loire) devenue par la suite CARSAT et dès l'ouverture du Centre en 1982, la gestion des activités de rééducation et de soins de longue durée a été confiée à notre association inscrite d'emblée dans la dynamique des structures privées à but non lucratif. L'association adhère dès l'origine à la FEHAP. En 1989, l'association renforce ses liens avec le service public hospitalier, en étant admise à y participer. La loi HPST du 21 juillet 2009 a supprimé la notion de participation au service public hospitalier et a créé le concept d'établissement de santé privé d'intérêt collectif (ESPIC) qui s'applique aux activités sanitaires de l'Association Les Capucins.

L'organisation sanitaire et médico-sociale a fortement évolué depuis 1982 et très naturellement, l'association « Les Capucins » a vu ses activités se développer et ses champs de compétence s'élargir.

La prise en charge en rééducation et soins de longue durée initialement centrée sur les personnes âgées a été ouverte à l'ensemble des personnes nécessitant un recours aux compétences rééducatives et gériatriques mobilisées par l'association. La création d'un EHPAD en 1986, le regroupement des activités de rééducation du CHU au sein des « Capucins » en 1992, le développement des capacités rééducatives, tant en hospitalisation complète qu'en hôpital de jour depuis 2003 pour les adultes et 2009 pour les enfants et adolescents en sont quelques exemples. L'année 2020 est l'occasion d'augmenter nos réponses en hospitalisation de jour, en particulier dans les domaines cardiaques et respiratoires.

Les services de rééducation couvrent la quasi-totalité des spécialités des soins de suite et réadaptation. La prise en charge en SSR tant adulte que pédiatrique des personnes atteintes de brûlures sévères a été étudiée et reste en veille.

La réponse aux besoins des personnes polypathologiques et présentant un état de dépendance sévère nécessitant au long cours tant un lieu de soins qu'un lieu de vie a aussi évolué au fil des années. Les services de gérontologie – soins de longue

durée offrent une diversité dans les possibilités d'accueil, de soins et d'accompagnement jusqu'au terme de la vie (EHPAD, SLD et unité de vie pour personnes à conscience altérée). Ces unités travaillent en lien avec les services de rééducation et avec l'ensemble de la filière gériatrique angevine.

Dès sa création, l'Association Les Capucins a souhaité une ouverture sur son environnement extérieur et a développé des partenariats avec des institutions sanitaires et médico-sociales. Dans les coopérations les plus importantes, celle avec le CHU d'Angers est très ancienne. La participation de notre association à compter de 1992 aux missions hospitalo-universitaires d'enseignement et de recherche a confirmé ce partenariat ainsi que notre participation au Groupement Hospitalier de Territoire de Maine-et-Loire fin 2018.

L'ouverture sur notre environnement externe ne s'est pas limitée aux principaux établissements sanitaires et la participation des équipes des Capucins est effective dans l'animation des organisations œuvrant dans le domaine de la santé.

Cette ouverture s'exprime notamment par la mise à disposition de personnels pour :

- l'animation de la MAIA Angers agglomération (Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des malades Alzheimer),
- la gestion d'une équipe technique labellisée par la MDA (Maison Départementale de l'Autonomie),
- la gestion d'une équipe d'appui et aide à la réadaptation,
- la création d'une équipe mobile d'appui et expertise.

En juin 2019, le Projet d'Etablissement approuvé à l'unanimité par la Commission médicale d'établissement et par le Conseil d'Administration a fixé les orientations stratégiques qui impliquent encore plus l'association dans l'animation des politiques de santé.

Le Projet Associatif pour les années 2020 à 2024 se doit de concentrer l'ensemble des énergies permettant de poursuivre la mise en œuvre des finalités de l'association Les Capucins.

Finalités

Les finalités de l'Association « Les Capucins » sont :

- en premier lieu d'assurer aux personnes accueillies dans ses établissements ou à domicile, un apport de compétences rééducatives et gériatriques permettant de répondre à leurs besoins de santé et de qualité de vie, en associant leur entourage ;
- de favoriser le développement des compétences au travers de l'enseignement et de la recherche ;
- de participer à l'animation des organisations qui contribuent à l'amélioration de la santé des personnes en situation de handicap ou de fragilité liées au vieillissement ;
- de mieux valoriser auprès du grand public les missions de l'association au travers des métiers, des conditions d'accueil et de prise en charge, au niveau de l'association et au niveau plus général des organisations de santé.

Missions

L'Association « Les Capucins » se fixe pour missions de :

- Soutenir, renforcer et développer les activités des établissements et services gérés par l'association ;
- Développer une offre de service en complémentarité avec d'autres acteurs dans ses domaines de compétence ;
- Soutenir et contribuer au développement des compétences du personnel et des intervenants de l'association ;
- Participer et développer les réseaux d'acteurs dans les domaines rééducatifs et gériatriques ;
- Rester attentif aux évolutions du système de santé et participer à ses adaptations dans l'intérêt général ;
- Contribuer aux missions de plaidoyer auprès des publics, des acteurs ayant en charge la politique de santé et la gestion des professionnels actuels ou futurs du champ sanitaire et médico-social pour un meilleur accès à la santé.

Valeurs

L'Association « Les Capucins » exerce ses missions en restant fidèle aux valeurs qui rassemblent ses membres. Ces valeurs se déclinent autour de 6 principes :

- L'égal accès pour tous à un service de santé de qualité
- L'humanisme dans le respect des personnes accueillies et des personnels
- L'expression des usagers dans la définition de sa politique
- La réactivité face aux besoins et la capacité d'innovation
- La non lucrativité
- La solidarité qu'elle se manifeste vers les personnes ainsi que vers les acteurs contribuant au développement de la politique de santé publique

Les missions et les activités déployées par l'association Les Capucins s'organisent à partir du principe de non substitution et de complémentarité. Il y a lieu de :

- faire avec les personnes
- travailler avec l'ensemble des acteurs pour des objectifs communs.

Membres

Dès la création de la structure, l'organisation associative a servi de référence pour, à la fois, assurer son autonomie mais aussi l'interdépendance avec différents partenaires intervenant dans le secteur sanitaire, médico-social et social.

La spécificité de l'Association Les Capucins repose en particulier sur sa composition qui associe :

- des organismes de protection sociale,
- des institutions concernées par les activités mises en œuvre,
- des usagers au-delà des bénéficiaires des services proposés par l'association,
- des personnes au regard de leurs qualifications et/ou compétences.

Orientations stratégiques

Pour réaliser les missions arrêtées dans le projet associatif, l'Association Les Capucins a défini ses grandes orientations stratégiques qui sont à déployer sur les années 2020 à 2024.

Au nombre de six, les orientations stratégiques doivent permettre de :

- Veiller à l'adaptation permanente de la gouvernance et la dirigeance associative
Les différentes étapes de révision des statuts ont permis d'engager cette orientation et le travail entrepris sur l'évolution de la dirigeance doit se poursuivre.
Une veille permanente doit être organisée à ce titre avec, en perspective, un renforcement de l'expression et de la place des usagers.
- Soutenir les activités déployées par les établissements de l'association, garantir leur adaptation aux besoins des personnes accompagnées, prendre en compte l'évolution du système de santé et contribuer aux réponses à y apporter
Cette orientation stratégique est centrée sur la finalité principale de l'association qui est de répondre aux besoins de santé des personnes accompagnées. Cette orientation doit nécessairement prendre en compte le contexte économique et social afin d'assurer, d'une part, un équilibre durable dans le financement des activités et, d'autre part, de veiller à ce que le reste à charge des personnes ne soit pas un frein à l'accès aux soins et à l'hébergement aux Capucins.
- Valoriser l'apport des personnels et intervenants de l'association Les Capucins
La composante Ressources Humaines est la première richesse de l'association tant par son importance en nombre de salariés que par sa diversité dans les métiers et compétences mobilisées.
La gestion du personnel s'inscrit dans un contexte contraint par la réglementation, par l'évolution des approches du monde du travail et par le niveau des financements, ce qui doit mettre au premier plan cette richesse indispensable à une prise en charge de qualité. Valoriser le développement des compétences, aider les salariés dans leur déroulement de carrière

professionnelle et mieux comprendre leur rapport au travail sont des objectifs indispensables.

Il y a lieu également de développer la qualité de vie au travail.

- Développer les activités d'enseignement et de recherche en santé

Les établissements de l'association sont particulièrement investis dans l'accueil de stagiaires au cours de leur formation initiale et le développement des offres de formation continue à destination des professionnels de santé est significatif ces dernières années. L'acquisition de connaissances des étudiants et professionnels de santé et le développement des activités de recherche en santé doivent être soutenus par l'Association Les Capucins.

- Insérer l'association Les Capucins dans son environnement

L'Association Les Capucins contribue aujourd'hui à l'animation des différents réseaux d'acteurs.

Le projet associatif réaffirme cet engagement institutionnel qui doit être porté tant par les instances de gouvernance que de dirigeance de l'association, sur la base d'une politique clairement établie et suivie.

- Valoriser les missions, les activités et les savoir faire de l'association Les Capucins

Le développement d'une politique tant externe qu'interne de communication doit être mené avec pour objectif central de soutenir la mise en œuvre du projet associatif et des projets associés.

Conclusion

L'association Les Capucins entend être et rester un acteur important de la politique de santé sur le plan régional.

Cet engagement nous amène à nous inscrire de manière permanente dans une démarche participative et dynamique tant dans l'élaboration que la mise en œuvre de la politique de santé, pour toujours améliorer la réponse aux besoins.

Glossaire

CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CRAM	Caisse Régionale d'Assurance Maladie
EHPAD	Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
ESPIC	Établissement de santé privé d'intérêt collectif
MAIA	Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des malades Alzheimer
MDA	Maison Départementale de l'Autonomie
FEHAP	Fédération des établissements hospitaliers & d'aide à la personne
GHT	Groupement hospitalier de territoire
HPST	Loi "Hôpital, patients, santé, territoires" de 2009
SLD	Soins de longue durée
SSR	Soins de suite et réadaptation